



# BULLETIN MUNICIPAL nr 12

## COMMUNE DE RETTEL



## Le mot du Maire



**Chères Retteloises, chers Rettelois, chers Amis,**

La trêve estivale s'achève avec peut-être un peu plus de mélancolie que de coutume...

On sait en effet que dans l'immédiat, il va falloir continuer à composer avec la Covid-19. Certes, la vaccination poursuit sa progression, et c'est une excellente chose.

Néanmoins, en l'état actuel de la situation, le respect des mesures que nous connaissons aujourd'hui par cœur demeure le meilleur garant de notre sécurité : garder ses distances, éviter les embrassades, se laver les mains régulièrement, utiliser un gel hydro-alcoolique, ET SURTOUT porter le masque. Le risque zéro n'existe pas, et il nous appartient, chacun à notre niveau, de réduire au maximum l'existence de ce risque pour assurer la continuité de nos vies sociales, familiales, professionnelles, culturelles, associatives, sportives, et que sais-je encore...

Plus personne, je pense, ne désire être coupé des siens, être privé de son outil de travail, de sorties, de divertissements et de tout ce qui constitue notre quotidien, en raison de nouveaux confinements. Il appartient donc à chacun de se montrer responsable.

A cet égard, je salue ici le courage de plusieurs associations qui témoignent de prudence et préfèrent pour l'instant différer l'organisation de leurs manifestations pourtant traditionnellement ancrées dans le paysage rettelois.

Pour notre part, nous veillerons à appliquer rigoureusement la législation en vigueur depuis le mois d'août, en particulier au sein de l'ensemble des établissements recevant du public toutes catégories confondues (en intérieur comme en plein air).

Pour la deuxième année consécutive, cette rentrée s'annonce particulière car placée sous le signe de la contrainte que fait peser sur nous tous la crise sanitaire. Faisons en sorte que les mois qui suivront ne ressemblent pas à ceux de l'automne 2020.

Restons mobilisés, responsables et ne baissons pas la garde. Nous savons pouvoir compter sur vous et vous en remercions.

Dans un autre registre, je souhaiterais évoquer le titre d'une très belle chanson écrite par Jean-Max Rivière, composée par Gérard Bourgeois et chantée par Serge Reggiani : "Il suffirait de presque rien..."

Il suffirait en effet de presque rien pour que la Commune soit propre, belle et accueillante !

S'il est normal que le contribuable, en attente de services performants, proteste lorsque des dysfonctionnements se produisent dans la collecte des déchets par exemple, il faut aussi qu'en retour, tout un chacun prenne sa part du vivre-ensemble, en respectant les règles de vie en société.

**Tout ne dépend pas de la Commune. Le civisme, c'est nous tous !**

Chacun doit s'impliquer, à sa façon, pour la propreté et le respect des voisins, pour moins de pollution et de gaspillage... C'est la question de l'engagement citoyen : il peut être quotidien et modeste.

Chacun d'entre nous peut aussi aller plus loin et s'engager dans la vie locale en devenant bénévole, une implication précieuse au moment où une génération prend sa retraite et attend que les plus jeunes prennent le relais.

J'espère que vous avez toutes et tous pu prendre quelques jours de repos, profiter des quelques rayons de soleil et que vous êtes en forme, prêtes et prêts à affronter une nouvelle rentrée.

En cette fin d'été, marquée par des drames et des catastrophes climatiques un peu partout dans le monde, je me dis que finalement nos problèmes, que je connais et que je partage, sont bien minimes et qu'en faisant chacun quelques efforts, la vie pourrait être belle :

Il suffirait de presque rien...

Bien cordialement,

Rémi Schwenck,

Maire de Rettel, Vice-président de la CCB3F

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

42 communes  
25 682 habitants  
(source INSEE)



## QUE FAIT pour vous la CCB3F ?



### PETITE ENFANCE

- Assure le fonctionnement des multi-accueils "L'îlot Tendresse" et "Les P'tites Pousses"
- Accompagne les familles dans leur rôle éducatif avec un Lieu d'Accueil Enfant Parent
- Assure le fonctionnement du Relais Assistants Maternels



### PERMANENCES ET SERVICES PUBLICS

- Accueille chaque semaine au sein de l'hôtel communautaire, des permanences publiques de proximité
- Maison des Services en cours d'élaboration à Sierck-les-Bains et à Bouzonville



### TRANSPORTS

- Favorise la mobilité sur tout le territoire
- Encourage les modes de déplacements éco-responsables



### ENVIRONNEMENT

- Développe la Maison de la Nature "La Cabane" située à Montenach
- Entretien des espaces naturels : sentiers de randonnée, pistes cyclables
- Sensibilise au respect et à la protection de la nature



### DÉCHETS MÉNAGERS

- Gère la collecte des déchets ménagers et assimilés pour les professionnels et particuliers
- Favorise le tri sélectif
- Gère les 3 déchetteries réparties sur son territoire
- Attribue aux nouveaux arrivants des bacs à ordures ménagères



### FOURRIÈRE ANIMALE

- Adhère à la fourrière animale afin d'apporter secours aux animaux perdus ou abandonnés



### SPORT ET CULTURE

- Assure la gestion et l'entretien du centre aquatique
- Gère l'utilisation du terrain synthétique communautaire situé à Rémeling
- Met en place des animations estivales pour les jeunes de 11 à 17 ans "Moselle Jeunesse"



### INNOVATION TECHNOLOGIQUE

- Mise en place d'antennes relais pour pallier les zones blanches téléphoniques
- Mise en place de la fibre sur tout le territoire



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Favorise l'implantation de nouvelles entreprises
- Accompagne et soutient le secteur économique grâce à l'aide à l'investissement et à la création d'emploi
- Accompagne la digitalisation des artisans et commerçants de proximité



### POLITIQUE AGRICOLE

- Accompagne et soutient le secteur économique grâce à l'aide à l'investissement et à la création d'emplois pour les exploitants agricoles



### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

- Élabore des plans locaux d'urbanisme pour les communes
- Instruit des déclarations de travaux et de permis de construire des usagers
- Accompagne et soutient les propriétaires de logements pour l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique
- Élabore le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) sur l'intégralité du territoire



### TOURISME

- Assure le développement touristique du territoire grâce à l'office du tourisme Bouzonvillois Pays de Sierck
- Propose des activités nature et des expositions accessibles à tous les publics au sein de la Maison de la Nature "La Cabane" à Montenach
- Soutient et accompagne les associations du territoire afin de promouvoir et conserver le patrimoine culturel



### EAU ET ASSAINISSEMENT

- Gère les milieux aquatiques et la prévention des inondations
- Reprise de la compétence eau et assainissement au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026

# Zoom sur les compétences de la communauté de communes



Depuis le 15 juillet 2020, la CCB3F est présidée par **M. Armel CHABANE**, Maire de Bouzonville.

## Helen HAMMOND

Maire de Sierck-les-Bains,  
1<sup>ère</sup> vice-présidente de la CCB3F en charge des relations transfrontalières, du bilinguisme, du patrimoine et de la communication.

## Jean-Paul TINNES

Maire de Montenach,  
3<sup>ème</sup> vice-président de la CCB3F en charge des déchets et des ordures ménagères.

## Jean-Luc SCHNEIDER

Adjoint de Chémery-les-Deux,  
2<sup>ème</sup> vice-président de la CCB3F en charge du développement économique, de l'emploi de l'innovation et du numérique.

## Alain PIERROT

Maire d'Anzeling,  
4<sup>ème</sup> vice-président de la CCB3F en charge de l'habitat et du logement, de l'élaboration des documents locaux de planification, du numérique et de l'aménagement du territoire.

## Rémi SCHWENCK

Maire de Rettel,  
5<sup>ème</sup> vice-président de la CCB3F en charge de l'agriculture, de l'eau et l'assainissement, de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



## Frédérique WEHR

Adjointe de Freistroff,  
6<sup>ème</sup> vice-présidente de la CCB3F en charge du tourisme, du développement durable et de la transition écologique et énergétique.

## Emilie FELTZ

Maire d'Apach,  
7<sup>ème</sup> vice-présidente de la CCB3F en charge de la solidarité, de la famille et la parentalité, la petite enfance, le transport et la mobilité.

## Alphonse MASSON

Maire de Rémelfang,  
8<sup>ème</sup> vice-président de la CCB3F en charge des relations aux communes et aux projets communaux, de la mutualisation, de l'instruction des droits du sol, du sport et de la culture.

Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières  
3 bis rue de France 57320 BOUZONVILLE - Tél : 03 87 21 00 99 - Mail : contact@ccb3f.fr

## NOUVEAU SERVICE AU NIVEAU DU PAYS DE SIERCK

Mise en place d'un nouveau service de proximité des finances publiques à la Mairie de Sierck-les-Bains. Précédemment, pour des questions d'ordre fiscal, les usagers étaient invités à se déplacer ou téléphoner au centre des Finances Publiques de Thionville. Afin d'améliorer le service de proximité offert aux usagers de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, un nouvel accueil d'une demi-journée a ouvert en Mairie de Sierck-les-Bains depuis le mardi 13 avril 2021. Ces permanences se déroulent tous les mardis matin de 10h à 12h.

Un agent des finances publiques renseigne les usagers et les accompagne dans leurs démarches sur l'ensemble des missions de l'administration des finances publiques, notamment dans le domaine fiscal, qui est le domaine qui suscite le plus de demandes de la part des usagers : impôts des particuliers, prélèvement à la source, donations, taxes foncières, factures de services public local, etc.

Pour les questions qui ne peuvent être traitées par l'agent d'accueil, un rendez-vous avec le service concerné, par téléphone ou par visioconférence depuis l'accueil de proximité, sera systématiquement proposé. Cet espace d'accueil permet également aux usagers de se familiariser avec les démarches en ligne.

## FORMATION DÉFIBRILLATEUR

Une formation défibrillateur est organisée le **15 octobre 2021 à 14h00** à la salle polyvalente. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie au

03 82 83 72 09. Les places sont limitées. *Pass sanitaire exigé!*

La municipalité a également organisé pour les élèves de CM1 et CM2 une formation défibrillateur .



## LA VIE MUNICIPALE

Les travaux de requalification de la rue et impasse Saint Nicolas commencés début 2020 sont terminés et ont été réceptionnés en mai 2021.

Toutes les habitations sont désormais raccordées au réseau d'assainissement collectif. Les réseaux secs ont été enfouis et l'éclairage public est passé à la technologie LED.

Le coût des travaux d'un montant de 200.675 € HT ont été subventionnés à hauteur de 40.000 € par le département de la Moselle.

Nous remercions les riverains et usagers pour leur patience et leur compréhension quant à la gêne occasionnée.

Article Denis LOGNON, Adjoint en charge des travaux



## **LA FIN ANNONCÉE DE LA RÉGIE DE TÉLÉDISTRIBUTION.**

La régie de télédistribution fut créée en 1996, afin de permettre la captation des signaux hertziens TV en "haut du village". Aujourd'hui, le nombre des abonnés ne fait que baisser et la régie de télédistribution peine à équilibrer son budget avec le montant actuel de la redevance annuelle dont s'acquittent les abonnés (64.90TTC).

Le développement de la TNT hertzienne avait déjà permis à de nombreux Rettelais de s'affranchir du réseau câblé, occasionnant une première vague de désabonnements. Avec l'arrivée de la fibre optique, l'offre d'un service télévisuel, de qualité et accessible à tous, réactive cette "fuite" des abonnés, menaçant encore et toujours plus un équilibre déjà disparu depuis longtemps.

C'est pourquoi, la régie de Télédistribution est appelée à disparaître, à plus ou moins court terme.

Le conseil d'administration de la régie sera appelé à se réunir dans les prochains mois afin de statuer sur une date d'arrêt du service.

D'ores et déjà, nous invitons les abonnés du service, à réfléchir à l'alternative vers laquelle ils souhaitent se tourner en vue de cette échéance.

Profitons de cette occasion pour rendre hommage à toutes-celles et tous-ceux qui ont participé tant à la création qu'au fonctionnement de cette belle aventure. Merci à eux!

## **RAPPEL SUR L'OCTROI DES SUBVENTIONS**

Une association déclarée au registre des associations peut recevoir des sommes d'argent appelées subventions de la part de l'Etat, des collectivités territoriales et d'établissements publics. Ces sommes aident l'association à mener ses projets. Les aides publiques peuvent prendre différentes formes : aides financières, aides en nature.

En ce qui concerne notre commune, les subventions sont versées par mandat administratif. La commune prend également en charge les factures d'électricité, d'eau, les loyers, les réparations des locaux, les tontes des terrains de foot etc.....

## SALLE POLYVALENTE

La période d'inactivité due à la covid-19 a permis la réalisation d'importants travaux : mise aux normes électriques, changement des luminaires, éclairage LED. De ce fait, la location est passée à 400€.

La salle polyvalente est à nouveau disponible pour les locations depuis début septembre.

## VISITE DE MADAME LA SÉNATRICE

Madame Catherine BELRHITI, Sénatrice de la Moselle était de passage courant août dans la commune. Elle a visité le village et échangé avec les élus sur les projets en cours et à venir.



## Le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) .

Après 27 années, les municipalités de CONTZ-les-BAINS et HAUTE-KONTZ ont décidé d'ouvrir leurs écoles respectives pour les classes de maternelle, à partir de la rentrée scolaire. Nous leur souhaitons une belle continuation!



## JEUNES DIPLOMÉS

Une réception en l'honneur des jeunes diplômés a été organisée en Mairie. Un bon d'achat leur a été remis par la Municipalité pour leur travail et leur réussite.



## RENTRÉE SCOLAIRE

Sous la direction de M. HELF, 97 enfants fréquentent l'école de Rettel.

La convivialité était de mise pour la rentrée scolaire 2021/2022

Merci à L'association des parents d'élèves pour cette belle initiative!



## CITY STADE

Le « City Stade » communal est fonctionnel depuis fin mai, il se trouve près du terrain de football. Sa construction est le résultat d'une réelle volonté d'offrir aux jeunes et aux familles un équipement sportif ouvert à tous et gratuit, dans le respect du règlement affiché à l'entrée. La responsabilité de la commune ne pourra être engagée pour les dommages corporels survenus lors de l'utilisation de l'équipement.



Pour les petits, une aire de jeux  
rue de Sierck.



## L'école de foot a rouvert ses portes.

Après de longs mois d'inactivité, les jeunes footballeurs ont repris le chemin du stade de Rettel. En raison de la précédente saison tronquée, les licenciés qui renouvellent verront leur cotisation réduite. Les catégories U11 et U9 sont prises en charge par Eric SCHNEIDER et la catégorie U7 reste sous la direction de Christian SINDT. Le responsable des éducateurs du club est Rudy KEILMANN  
Pour tous renseignements, vous pourrez le joindre au 06 89 96 73 52



## La Jeunesse sportive reçoit l'IME

A l'initiative de son vice-président Denis LEIDIG, la Jeunesse Sportive Rettel-Hunting-Contz a reçu les enfants et l'encadrement de l'Institut Médico Educatif de Rettel. Certains enfants sont licenciés au club et participent aux entraînements. . Après s'être adonnés à différentes activités, ils se sont tous retrouvés autour d'un barbecue. Claude LIEBER , directeur de l'IME se réjouit des relations entretenues avec les associations et la municipalité.  
Merci à la JSRHC pour cette belle initiative.



## SALON DU LIVRE à RETTEL

**Le dimanche 10 octobre**, aura lieu le **1er salon du livre** organisé par la Commune de Rettel. Il se déroulera dans la salle polyvalente de **10h à 18h**. **Entrée gratuite. Le pass sanitaire sera exigé à l'entrée.**

Pour cette première édition, une trentaine d'auteurs ont répondu présent. Tout au long de la journée, vous pourrez acheter, échanger et faire dédicacer les ouvrages.

Figurent à la table des matières de cette édition : des polars, de la BD, de l'histoire, des nouvelles, de la littérature, de la science-fiction et même un peu d'érotisme

**Le parrain de cette 1<sup>ère</sup> édition** sera Christian HERMANN, conteur et



créateur d'histoires, et qui vient de publier son premier roman de littérature « Zotte au-delà du grillage ». Il est également auteur d'un ouvrage « 52 histoires authentiques, surprenantes étranges, incroyables sur la Lorraine du temps jadis en 2 séries : « coup de cœur France bleu » Lorraine Nord.

Une page facebook « Salon du livre Rettel » a été créée, et vous pourrez y retrouver tous les auteurs présents au salon.



## MISE EN PLACE DE SENTIERS PÉDESTRES

Envie de vous ressourcer, de faire le vide, de faire découvrir le village et ses alentours à votre famille, à vos amis, ça y est, c'est possible.

La Commune a édité un livret avec différents sentiers balisés qui est disponible à l'accueil de la mairie et qui est également téléchargeable sur [www.rettel.fr](http://www.rettel.fr)



Vous découvrirez de magnifiques points de vue tout au long des parcours. Nous ne vous en dévoilerons pas plus. Sachez que ces sentiers recèlent de richesses innombrables qui combleront les amoureux de la nature.

Différents parcours ont été imaginés pour le bonheur de tous (parcours dans le village, autour des étangs, de l'Altenberg etc...) avec ou sans dénivelé.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques ou suggestion à l'adresse mail suivante : [mairie.rettel@wanadoo.fr](mailto:mairie.rettel@wanadoo.fr)

Ci-dessous un exemple de parcours

### AVIS AUX AMATEURS

Début février 2022, nous avons l'intention de déboiser une petite partie d'un chemin original et authentique qui donne sur de très beaux points de vue sur la Moselle et sur les villages de Haute-Kontz et Berg-sur-Moselle. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Un barbecue clôturera les journées de travail. Les dates seront communiquées par voie de presse et par Facebook



## CONCOURS D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS DE NOËL

**Merci à tous les habitants** d'avoir contribué à l'embellissement de notre village.

Les membres du jury ont sélectionné les lauréats suivants :

**Prix d'honneur : Marlise et Dominique CALMÉ**  
**1er prix : Julie et Thomas HERBER.**  
**2ème prix : Juliana et Frédéric DUVOT**  
**Patricia et Jean-Paul MARCHAL**  
**3ème prix : Guy DIEDRICH.**



Un **grand merci à l'atelier des petites mains**, ces bénévoles qui œuvrent toute l'année pour l'embellissement du village.

Les portes de l'atelier décoration sont ouvertes le lundi soir à partir de 19h30 et le jeudi après-midi à partir de 13h30. Il se situe au 1<sup>ER</sup> étage de la Forge.

## CONCOURS PHOTO

Par rapport au confinement et à une météo peu favorable, la date du concours photo sera prolongée jusque fin juin 2022. N'hésitez pas à vous inscrire !

Le règlement est disponible sur le site de la mairie : [www.rettel.fr](http://www.rettel.fr)

## LA VIE DU VILLAGE

### Naissances

**BOEBERBOOM** Pauline, Christine, Chantal – 2 janvier 2021 – Thionville  
**TRITZ** Malone, Léonard, Ambroise – 28 janvier 2021 – Luxembourg  
**MULLER** Hugo – 31 janvier 2021 – Forbach  
**LANG** Elena, Pierrette – 12 mars 2021 – Thionville  
**WUTTKE** Léonie – 2 avril 2021 – Luxembourg  
**SCHMITT** Eva, Nina – 19 mai 2021 – Thionville  
**KARGES** Jules – 19 mai 2021 – Thionville  
**DRAPP ZANIERI** Octavia, Mia, Daniela – 2 juillet 2021 - Luxembourg

### Mariages



Sandy Hoellinger et Aurélien Ferrari – 12 juin



Véronique Junger et Rodolphe Keilmann – 26 juin

### PACS

**Kevin TOMAIUOLO** et **Johanna ACHOUB** – 9 avril 2021  
**Mathieu SCHMITT** et **Fanny ALBRECHT** – 30 avril 2021  
**Rémy KREBS** et **Manon PANIER** – 04 septembre 2021  
**Shaarangan VIGNESWARAN** et **Inès BEZZINE** – 10 septembre 2021

### Décès

**Georgette WEBER** – 5 janvier 2021 – Yutz  
**Pierre-Louis LEQUEUX** – 12 février 2021 – Haute-Kontz  
**Guy DIEDRICH** – 5 avril 2021 – Yutz  
**François CONTER** – 16 avril 2021 – Ars Laquenexy  
**Brice HERMANN** – 5 mai 2021 – Varize-Vaudoncourt  
**Renée BECKER** - 25 août – Marange-Silvange  
**Antoine PRINTZ** -22 septembre - Rettel

## PORTRAIT DE MURIEL

### la nouvelle Présidente du Foyer Communal de Rettel

- 1) En qualité de nouvelle Présidente du Foyer Communal de Rettel, présentez-vous-en quelques mots :**

*Originnaire du Nord de la France, j'ai grandi dans le monde associatif puisque mon père était Président d'une harmonie.*

*J'ai vécu 8 ans dans le sud de la France avant d'arriver à Rettel en 1994, grâce à mon mari, natif de Rémeling.*

*Infirmière depuis 1986, j'ai pris la fonction de cadre en médecine il y a 16 ans.*

- 2) Pourquoi avoir repris la présidence du Foyer et quelles sont vos motivations ?**

*Quand j'ai intégré l'association il y a déjà quelques années, l'ambiance m'a plu.*

*Quand Geneviève Schmitt a annoncé vouloir se retirer de la Présidence, je me suis dit qu'il fallait absolument poursuivre son travail.*

- 3) Quelles sont les manifestations « phares » et pourront-elles perdurer face à cette situation de pandémie ?**

*J'ai toujours connu le loto, la marche IVV et la brocante. A mon avis, cette pandémie va nous obliger à modifier notre fonctionnement (nombre de personnes dans la salle pour le loto, obligation du pass sanitaire etc...). A voir comment les choses vont évoluer !*

- 4) Avez-vous de nouveaux projets ? Prévoyez-vous des changements ?**

*Dans l'immédiat, non, car en fait, j'ai pris mes fonctions en même temps que la COVID. Donc je n'ai malheureusement pas encore eu l'occasion de reprendre les manifestations.*

- 5) Le bénévolat se perd. Comment comptez-vous attirer de nouveaux bénévoles ?**

*Oui, effectivement, il y a de moins en moins de bénévoles quel que soit le domaine.*

*Nos adhérents prennent aussi de l'âge et nos manifestations demandent beaucoup de temps et de travail (en amont comme en aval).*

*Nous bénéficions ponctuellement du soutien de quelques personnes en dehors du Foyer. Cela nous aide énormément.*

*Notre porte est ouverte à toutes les personnes de bonne volonté, aimant les contacts et désireux de donner un peu de leur temps.*

**6) Comment se préparent les évènements importants tels que le loto, la marche IVV ou la brocante ? Quelles ont les principales difficultés rencontrées ?**

*En ce qui concerne la préparation du loto, la difficulté majeure restent l'acquisition des lots auprès des commerçants. La concurrence est rude et il faut sans cesse nous renouveler et être attractifs tout en maîtrisant notre budget.*

*Sur place, il faut réussir à faire respecter les règles : pas de cartons personnels, pas plus de cartons que ce qui est autorisé. Il faut aussi gérer les personnes qui viennent jouer. Cela doit rester avant tout un moment convivial et chaleureux.*

*Quant à la marche, il nous faut anticiper sur les commandes concernant les repas et boissons (pas évident compte tenu de la météo qui peut se montrer capricieuse).*

*Il faut gérer tous les postes importants (bar, divers stands de nourriture et ravitaillement, postes de contrôle, préparation du parcours...) Et en fin de journée, il nous faut tout démonter et nettoyer.*

*Idem pour la brocante, trouver assez de personnel pour chaque poste de travail.*

*Gérer aussi parfois le mécontentement et les exigences de certains exposants.*

**7) Et le mot de la fin...**

*Hâte de reprendre les activités. Le goûter des anciens (un mercredi sur deux) va reprendre le 29 septembre. Je sais pouvoir compter sur l'équipe du Foyer pour perdurer cette association qui donne de la vie au village.*



Propos recueillis par Rodolphe KEILMANN

## UN PEU D'HISTOIRE

### Le moine qui se trouve sur le parking de la salle polyvalente



Cette sculpture de Sylvain DIVO de Kerling-les-Sierck représente un moine Chartreux. Elle a été érigée en 1995 et bénie par l'Abbé SCHWALLER lors de la fête patronale le 13 août. Les Chartreux venus à Rettel en 1432 ont agrandi et fait prospérer la Chartreuse de Rettel. Détruite en grande partie à la Révolution, elle abrite encore actuellement quelques sœurs Dominicaines et l'I.M.E le Rosaire (institut médico-éducatif) qui a rejoint la fondation Vincent de Paul.

C'est en 1431 que les Chartreux installés à Marienfloss depuis 1415, vinrent à Rettel pour occuper les lieux abandonnés par les moines Bénédictins. Les guerres, les incendies détruisirent le couvent plusieurs fois. C'est le Prieur Ignace GERBER, qui entreprit entre 1733 et 1749, la reconstruction complète des bâtiments selon les plans de la Chartreuse de Bosserville à Nancy. Pauvre à ses débuts, la Chartreuse Saint Sixte devint florissante grâce à l'impulsion de ses Prieurs qui surent la faire prospérer. Mais la Révolution française de 1789, eut, pour elle, comme pour tous les Ordres religieux, de fâcheuses conséquences : biens confisqués, Religieux chassés de leur couvent. Les 12 moines qui étaient restés avec le Prieur Sixte GADE (1783-1792) furent expulsés le 14 novembre 1792. Les biens de la Chartreuse de Rettel furent réquisitionnés, puis vendus.



## Pour rappel et pour le bien-être de tous

Depuis quelques temps, les élus enregistrent un grand nombre de réclamations de la part de citoyens qui se plaignent des haies et arbustes qui envahissent une partie des trottoirs. De ce fait, ils doivent emprunter la route, ce qui est dangereux..

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant ou locataire de son logement.

L'entretien concerne :

- Le désherbage, l'élagage de ses arbres, la taille des arbustes et haies afin qu'ils ne débordent pas sur le **TROTTOIR**.
- Le balayage des feuilles.
- Le nettoyage de la neige et du verglas.

La municipalité entretient régulièrement les avaloirs, les fossés, veuillez ne pas déposer vos tontes et autres déchets pour votre bien être et celui de vos voisins!



N'hésitez pas à consulter le site internet de la Mairie [www.rettel.fr](http://www.rettel.fr) ou compte face book, Moselle Rettel, vous y trouverez les différents comptes rendus et informations locales.

- Jours et heures d'ouverture de la mairie : mardi et vendredi de 16h à 18h –mercredi de 10h à 12h et le 1er samedi du mois de 10h à 11h30 et les autres samedis uniquement sur rendez-vous.
- Ce bulletin est publié sous la responsabilité de la mairie de Rettel et de la commission communale de la communication. Directeur de la publication : Rémi SCHWENCK, Maire.  
Ce bulletin est distribué dans chaque boîte aux lettres. Tirage 400 ex Impression : A2DV Numérique - Florange
- Ne pas jeter sur la voie publique